

Image not found or type unknown



Montage d'une SCI avec une autre personne que son mari

Par **Karjva**, le **05/07/2013** à **20:46**

Bonjour,

J'ai l'intention d'acheter un bien immobilier avec une autre personne que mon mari et de créer une SARL pour exploiter ce bien en tant que gîte, je suis mariée sous le régime de la communauté, l'emprunt bancaire pour financer ce bien aura une hypothèque sur ce futur gîte et j'aimerais savoir jusqu'où mon mari est responsable en cas de faillite, de séparation ou décès de moi-même?

J'aimerais aussi lors d'une succession avec dette ou pas, s'il y a obligation d'accepter cette héritage ou est-ce que l'on peut le refuser?

Dans l'attente de vous lire.

Cordialement